

Esch-sur-Alzette, le 18/04/2023

**Au Collège des bourgmestre et échevins  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un devis rectificatif d'un montant de **4 300 000 €** concernant le projet de la maison de la diversité- immeuble rue de l'Alzette, 128.

Le devis initial de 2 000 000 € a été voté en date du 23.12.2022.

Un premier crédit de 670 000 € est inscrit à l'article 4/151/221311/22050 du budget extraordinaire de l'année 2023.

Veillez trouver en annexe le devis et les explications afférentes.



Luc Everling,  
Architecte-Directeur

Esch-sur-Alzette, le 14 avril 2023

**Au Collège des Bourgmestre et Echevins**

Objet : Devis rectificatif  
 Concerne : Immeuble rue de l'Alzette, 128 - maison de la diversité  
 Aménagement

Article : 4/151/221311/22050

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins,

Veillez trouver ci-dessous le devis estimatif du projet cité en rubrique, avec prière de le soumettre au conseil communal.

Le présent devis couvre les coûts pour l'aménagement et la mise en conformité de l'immeuble situé au 128, rue de l'Alzette, dans le but d'y accueillir la maison de la diversité. Le détail du devis, le descriptif ainsi que les plans sont joints à la présente.

<b>1.</b>	<b>Devis Architecte</b>	
1.1	Démolitions	106.665,00 €
1.2	Gros-œuvre	34.090,00 €
1.3	Toiture et ferblanterie	41.340,00 €
1.4	Menuiserie extérieure	35.140,00 €
1.5	Serrurerie	65.415,00 €
1.6	Cloisons et faux-plafonds	50.200,00 €
1.7	Enduits plâtre	24.077,50 €
1.8	Carrelage	196.090,00 €
1.9	Revêtement de sol	51.240,00 €
1.10	Menuiserie intérieure	283.690,00 €
1.11	Peinture	191.610,00 €
1.12	Aménagements extérieurs	86.090,00 €
1.13	Mobilier	416.370,00 €
1.14	Signalétique	23.200,00 €
1.15	Nettoyage	25.000,00 €
1.16	Imprévus	81.510,88 €
<b>1.</b>	<b>Sous-total partie architecte</b>	<b>1.711.728,38 €</b>
<b>2.</b>	<b>Devis Ingénieur génie technique</b>	
2.1	Chauffage et ventilation	260.500,00 €
2.2	Installation sanitaire	94.650,00 €
2.3	Régulation	50.000,00 €
2.4	Basse tension	403.700,00 €
2.5	Courant faible	163.100,00 €
2.6	Ascenseur	199.000,00 €
2.7	Divers et imprévus	58.547,50 €
<b>2.</b>	<b>Sous-total partie technique</b>	<b>1.229.497,50 €</b>

<b>3.</b>	<b>Devis Ingénieur génie civil</b>	
3.1	Terrassement et dalle de sol	2.270,00 €
3.2	Démolitions	8.870,00 €
3.3	Travaux de bétonnage	67.647,00 €
3.4	Divers et imprévus	4.700,00 €
<b>3.</b>	<b>Sous-total partie génie civil</b>	<b>83.487,00 €</b>
	<b>Total Travaux :</b>	<b>3.024.712,88 €</b>
<b>4.</b>	<b>Honoraires et frais divers</b>	
4.1	Frais et honoraires (architecte)	283.500,00 €
4.2	Frais et honoraires (partie technique)	245.900,00 €
4.3	Frais et honoraires (partie génie civil)	15.595,12 €
4.4	Honoraires - autres (sécurité etc.)	35.000,00 €
<b>4.</b>	<b>Total honoraires</b>	<b>579.965,12 €</b>
<b>5.</b>	<b>Publication et frais divers :</b>	<b>45.370,69 €</b>
	Sous-total général hTVA	3.650.048,69 €
	TVA	620.508,28 €
	Prix total du projet	4.270.556,97 €
	<b>Nouveau montant arrondi, à voter :</b>	<b>4.300.000,00 €</b>
	Montant initialement voté :	2.000.000,00 €

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Lukas  
Architecte